La DÉCISION de MUSSOLINI

Dans le discours qu'il a prononcé hier à Rome M. Mussolini a déclaré :
L'heure signée par le destin passe sur le sol de notre patrie. L'heure des décisions est irrévocable
La déclaration de guerre a été consignée aux ambassadeurs d'Angleterre et de France

La Tribune RÉPUBLICAINE

Administration-Rédaction St-ETIENNE, 10, Pl. J.-Jaurès
Téléphone: St-Etienne 59-92 C. Ch. Postaux, Lyon 54-45
42e Année - N° 160 - 0.50
MARDI 11 JUIN 1940

L'Italie déclare la guerre à la France et à l'Angleterre

LES HOSTILITÉS ont cessé sur le front DE NORVÈGE

LES ALLIÉS ONT RETIRÉ LEURS TROUPES

Le roi et le gouvernement ont quitté le pays

Stockholm, 10 juin.

Le poste de radio de Tromsoë a transmis dans la soirée une déclaration de M. Koth, ministre des Affaires étrangères, dans laquelle il annonce que les Alliés ont été obligés de retirer leurs troupes de Norvège où les Norvégiens, sans avions ni munitions, ne pouvaient continuer la lutte, sans courir le risque de destruction complète de leurs villes.

Le roi et le gouvernement ont quitté la Norvège mais n'ont pas abandonné le pays.

Des combats continueront sur d'autres fronts, et les Allemands devront rendre à la Norvège sa liberté.

La radio de Tromsoë a transmis aussi deux messages : l'un du roi, l'autre du général Otto Ruge, en date du 8 juin, proclamant la cessation des hostilités sur le front Nord à partir du 9 juin, à minuit.

Un capitaine norvégien causant avec un soldat français.
Photo N. Y. T., visa 92.079.

Le roi et ses ministres sont actuellement en Angleterre

Londres, 10 juin.

On annonce officiellement que les troupes françaises et britanniques se sont retirées de Norvège.

Le roi et le gouvernement norvégiens sont actuellement en Grande-Bretagne.

LE ROI LÉOPOLD voudrait justifier SA FÉLONIE

Mais personne ne veut publier son plaidoyer

Londres, 10 juin.

Selon le Daily Sketch, *l'ancien roi Léopold se préparerait à justifier son attitude.*

Léopold, autrefois roi des Belges, se prépare à justifier puissamment sa reddition à Hitler.

Il adressera cette justification au monde à bref délai.

Il a donc envoyé un plaidoyer à divers gouvernements neutres, mais ils ont refusé de le publier.

Le seul espoir de publication qu'ait conservé Léopold, est de le faire publiser par radio, mais Hitler a opposé son veto tout d'abord.

Un appel de M. de Valera pour la défense de l'Irlande

Londres, 10 juin.

M. de Valera, parlant à Ennis, comté de Clare, a appelé la population à s'engager immédiatement dans les forces de la défense : Désirant éviter les ravages de la guerre, nous devons déclarer dès maintenant que l'envahisseur payerait cher toute tentative de débarquer ici ».

Puis il a conseillé à la population d'amasser plus de tourbe de l'an dernier, d'organiser des comités de paroisse dans le dessein de conserver les denrées alimentaires, personne ne pouvant dire combien de temps durerait la guerre. Il a ajouté toutefois que si les Irlandais faisaient preuve de la même discipline cette fois, qu'il y a plusieurs années, ils pourraient être sauvés.

M. de Valera a terminé en disant qu'il priait pour qu'il en soit ainsi, mais que l'Irlande n'aurait cette sauvegarde qu'en prenant des mesures directes et urgentes contre la guerre.

L'armée Yénémite s'organise

Damas, 10 juin.

Le journal arabe *Kabbas*, reproduit une correspondance du Yemen, relatant l'activité dans ce pays, de la mission irakienne, qui entreprend actuellement une tournée dans tous les districts du royaume, en vue d'établir les conditions de la création d'un réseau routier apte à la circulation de sections motorisées et d'un lourd matériel blindé à l'acquisition desquels l'Iman Yehia s'emploie activement.

L'organisation de l'armée yéménite se poursuit, progressivement, les officiers et soldats faisant preuve d'une faculté d'adaptation remarquable.

On souligne, par ailleurs, que les questions aéronautiques préoccupent particulièrement la mission militaire irakienne qui a l'intention de créer trois aérodromes respectivement à Sanaa, Hodeida et dans la région à l'est du Yemen.

Le Mexique aux côtés des Etats-Unis contre les prétentions communistes et nazies

Mexico, 10 juin.

Les milieux politiques considèrent comme fort important le passage du discours du président Cardenas, transmis par la radio panaméricaine.

Le Mexique, dit ce passage, continue à avoir foi dans les institutions démocratiques, il participe au désir continental de travailler, d'être tranquille et d'avoir le bien-être et, devant les problèmes qui émeuvent en ce moment le monde, il pense que les peuples de notre Amérique ont l'absolu devoir de maintenir entre eux une entente étroite et de constituer un front unique défensif qui les mette à l'abri de toute intervention violente et arbitraire des forces étrangères.

Ces paroles démontrent, selon ces mêmes milieux, que le Mexique est prêt à joindre ses efforts à ceux des U. S. A. contre les prétentions des communistes et nazistes, sous quelque forme qu'ils se prétendent. Ces paroles pourraient être en outre la première impression publique de la nouvelle politique du Mexique : S'entendre étroitement avec les U. S. A. contre les cinquièmes colonnes, et peut-être aussi contre les totalitarismes.

Moscou a donné un avertissement pour le maintien du statu quo balkanique

Paris, 10 juin.

Mme Geneviève Tabouis écrit dans l'Œuvre :

Désormais, toute illusion que le Duce pouvait se faire sur l'inertie des Soviets devant une aventure italienne dans les Balkans doit être dissipée. Moscou a donné un avertissement sans équivoque. Toute atteinte, même partielle, au « statu quo » de la région balkanique (y compris la côte yougoslave de l'Adriatique) provoquerait la réaction immédiate des Soviets.

Il est facile de mesurer l'ampleur politique et militaire de cette réaction, d'autant plus que nul n'ignore avec quelle réserve de plus en plus hostile, la Russie suit l'avance allemande dans le Nord de la France.

A Rome, on se rend compte que les Balkans échappent à l'influence de l'Axe. La Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, notamment, acceptent de bon gré une sorte de protection morale des Soviets, pour se soustraire aux dangers proches qui les menacent. La conquête foudroyante de certains points stratégiques dans les Balkans, envisagée par Mussolini comme première phase de l'intervention, ne s'avère donc pas comme étant une opération aussi facile et sûre.

Enfin, il y a la position de la Turquie.

Jusqu'à ces derniers temps, les dirigeants fascistes se leurraient sur les véritables intentions d'Ankara. Ils croyaient que, malgré tout, la Turquie resterait en dehors du conflit tant que son territoire ne serait pas menacé directement. Désormais, cette illusion a disparu. L'accord anglo-franco-turc jouera pleinement.

Il en sera de même des conventions de l'Entente balkanique. M. Saradjoglou l'a dit avec fermeté : « Tout changement dans le « statu quo » d'une puissance balkanique entrainera l'intervention de la Turquie ». Le même automatisme se manifestera certainement dans le cas d'une agression italienne contre l'Egypte. Les troupes de Libye — si jamais elles s'aventuraient vers le Caire — trouveraient contre elles non seulement l'armée égyptienne et les divisions de l'armée d'Orient, mais aussi les forces turques.

Dans ces conditions, il est aisé de comprendre que la tentative serait vouée aux plus difficultés, sans parler du danger que pourrait courir le Dodécanèse, coupé de ses bases et soumis aux coups directs des forces alliées dans la Méditerranée orientale.

Voilà donc quelques-unes des raisons qui font encore hésiter Mussolini dans le choix de l'heure H.

Certes, les dés sont jetés. Devant la pression allemande, l'Italie fasciste ne peut plus reculer.

Mais il est clair que le Duce, conscient des dangers immenses qui se dressent contre ses plans, cherche à entrer dans l'action avec le maximum de chances.

Un accord a été signé entre l'U.R.S.S. et le Japon

Moscou, 10 juin.

De l'Agence Tass :

Les pourparlers entre M. Molotov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères et M. Togo, ambassadeur du Japon, se sont terminés hier par un accord où sont reconnus, dans la région où les parties étaient en conflit armé l'an dernier, les intérêts soviéto-mongols, d'une part, et nippo-mandchous, d'autre part.

Cet accord définit en outre la frontière séparant les parties, définition à laquelle n'avait pu aboutir en son temps, la commission mixte soviéto-mongole et nippo-mondchoue.

Le « Vulcania » est relaché

Londres, 10 juin.

On confirme aujourd'hui que le paquebot italien « Vulcania », de 24.000 tonnes, détenu par le contrôle de la contrebande, samedi dernier à Gibraltar, est maintenant relâché.

Les ambassadeurs de l'U.R.S.S. et de l'Italie à Rome et à Moscou rejoignent leur poste

Moscou, 10 juin.

L'Agence Tass annonce qu'en même temps que M. Rosso, ambassadeur d'Italie en U. R. S. S., quittait Rome pour Moscou, M. Gorelkine, embassadeur de l'U. R. S. S. en Italie, quittait Moscou pour Rome.

Elle ajoute que les ambassadeurs entreront en fonctions immédiatement après leur arrivée à leurs postes.

Après le passage des avions nazis : Un cimetière ravagé par les bombes.
Photo N. Y. T., visa 93.427.

Le front français avec ses fluctuations tient d'un bout à l'autre de la mer à l'Argonne SANS UNE DÉFAILLANCE

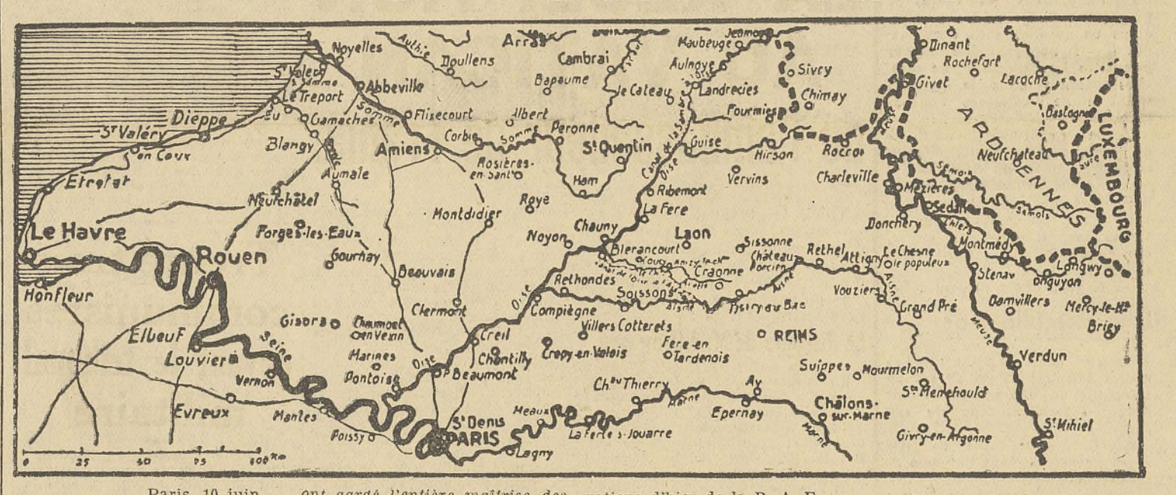

Paris, 10 juin.

Dans les heures actuelles où l'ordre du généralissime est : Tenir bon, une autre consigne est donnée par le grand quartier général.

Il importe, puisque la guerre a pris le cours d'une guerre de mouvement et que l'ennemi est à l'affût du moindre renseignement, de ne pas donner aux commentaires plus de développement que le communiqué.

Il est important de signaler pourtant trois points :

1. Le front français avec ses fluctuations, ses manœuvres en retrait, ses chasses aux tanks ennemis égarés tient d'un bout à l'autre, de la mer à l'Argonne, sans une défaillance. Les commandants des différentes armées ont gardé l'entière maîtrise des opérations et des manœuvres.

2. Les soldats français se battent avec un courage, une initiative, une résistance digne de la plus haute admiration. Ils se battent comme ceux de Verdun, déclarait une personnalité militaire autorisée.

3. Enfin, le passage de l'ordre du jour de Weygand, lancé hier sur « le dernier quart d'heure », trouve son explication par le fait que le matériel allemand soumis à une effroyable épreuve connait, aussi, une effroyable usure.

Tous les renseignements recueillis et par les prisonniers allemands et par les reconnaissances, concordent sur ce point.

Les tanks, notamment, ont besoin d'un retour rapide aux ateliers de réparations.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 561 DU 10 JUIN (Matin)

De la mer à l'Argonne, la bataille continue de plus en plus violente.

LA R. A. F. HARCÈLE sans arrêt l'ennemi

Londres, 10 juin.

Le ministère de l'Air britannique publie dans son bulletin d'information de ce soir, que la R. A. F., au cours de la journée d'hier, a bombardé à Gand des réservoirs de pétrole.

L'opération a été si efficace qu'une deuxième vague de bombardiers put attaquer, à son tour, ces mêmes réservoirs, à la lueur de l'incendie allumé par les bombardiers précédents.

Le bulletin annonce, en outre, que l'aviation a procédé à des bombardements dans les régions d'Essen, d'Endoven, en Hollande, d'Amiens, et dans la région des Ardennes, et qu'elle a attaqué en piqué ou à basse altitude, des objectifs de toutes sortes à l'arrière des lignes ennemies.

Vingt avions allemands et britanniques s'étant rencontrés, un combat s'ensuivit où deux de ces derniers furent abattus et sept des premiers.

D'autre part, la B. B. C. diffuse quelques précisions données par le ministère de l'Air sur les opérations d'hier de la R. A. F. :

Les attaques effectuées par la R. A. F. à l'arrière des lignes allemandes se sont poursuivies sans arrêt depuis samedi soir, jusque dans la journée de dimanche. Des colonnes allemandes, qui montaient en ligne, ont été décimées pendant un bombardement qui dura pendant vingt minutes.

Des transports ferroviaires ont été désorganisés, des tunnels bloqués et des trains détruits. Deux nœuds ferroviaires ont essuyé respectivement deux et cinq coups directs. A Abbeville, un dépôt d'armes a été détruit, et à St-Valéry-en-Caux, la gare a été atteinte.

Mort du Préfet Baffrey

Vichy, 10 juin.

On annonce la mort à Vichy de M. le préfet Alfred Baffrey. Il avait été préfet du Puy-de-Dôme d'octobre 1936 jusqu'au mois dernier où il avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous offrons à Mme Alfred Baffrey et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

MINUTE !

M. Lesca, propriétaire de « Je suis Partout », vient d'être enfin livré à la justice militaire en compagnie d'un grand seigneur très vieille France, Thierry de Ludre, du baron Fabre-Luce, héritier d'une des plus grosses banques de la Bourse, et du petit-fils de Gobineau, initiateur des doctrines nazies.

C'est là une illustration de plus de la vérité que nous avons si souvent défendue.

Tirons notre chapeau à MM. Mandel et Reynaud, qui ont su porter le fer en pleine plaie.

TOC.

Au dernier quart d'heure

Paris, 10 juin.

Est-il besoin d'insister sur le fait que le nouvel ordre du jour du général Weygand a fait une profonde impression dans le pays ?

« Nous sommes au dernier quart d'heure. »

Ce mâle langage s'adresse évidemment aux soldats. Le commandant en chef sait leurs efforts, leur vaillance. Il les en remercie. Il leur demande plus encore... il leur demande de donner tout ce qu'ils peuvent donner, et c'est considérable...

On a pas pu ne pas être frappé par l'une des dernières phrases de l'ordre du jour du général en chef: L'ennemi a subi des pertes considérables... Il sera bientôt au bout de son effort ».

Nous ne voulons certes pas tirer de cela des conclusions formelles!!! Méfions-nous de tout optimisme exagéré comme de tout pessimisme systématique. Cependant, le général Weygand ne nous a point accoutumés, depuis qu'il assume la lourde charge de diriger la défense du pays, à parler pour ne rien dire, surtout à parler de manière à forcer sa pensée — on chercherait vainement d'ailleurs dans sa carrière et dans son œuvre, trace d'un pareil travers — on connait son activité physique, c'est celle d'un jeune homme. Quant à son activité intellectuelle, elle est de celles qui ne se ralentissent qu'avec la vie même.

A TOUT PRIX

Le général en chef connait ce que tous nous ignorons, même ceux qui parmi nous se targuent de savoir...

Il connait par les rapports des chefs d'armées, encore, par ce qu'il voit lui-même, car il parcourt constamment le front en avion, les forces de l'armée allemande et celles qu'il tient lui-même en réserve, en vue vraisemblablement du « dernier quart d'heure ».

La journée de samedi a été sans nul doute terrible pour les armées de von Brauchitsch, en raison, non seulement, de la quantité effarante du matériel employé, mais encore des masses d'hommes mises en ligne, masses considérables, fabuleuses, telles que l'on n'en vit jamais ressemblées au même moment, sur le même point, en raison surtout de la tactique usitée par les Allemands, laquelle postule la réussite « A tout prix », que l'on dit imposée par le chancelier en personne.

DEUX ECOLES

Mathématiquement, une troupe qui attaque perd plus de monde que celle qui se défend. C'est une règle commune à toutes les guerres et, étant donné la façon dont les Allemands procèdent, façon renouvelée de Verdun, mais selon une échelle beaucoup plus vaste, on conçoit que les pertes de nos ennemis sont considérables car — nous y insistons — la manœuvre en « coup de boutoir » coûte très cher et elle ne trouve une compensation chez l'adversaire que si ce dernier lâche pied, se débande, s'enfuit en déroute.

Ce n'est évidemment pas le cas!!!

MANŒUVRE EN RETRAITE

A cette poussée furieuse, sauvage, par certains côtés désespérée, le haut commandement français a opposé ce que l'on nomme « la manœuvre en retraite ».

Reportons-nous, pour savoir aussi exactement que possible à quoi nous en tenir, à la définition qu'en donne le général Duval.

« Le combat en retraite, écrit l'éminent technicien dans le Journal, consiste à se retirer par échelons de position en position, de manière à obliger l'ennemi à renouveler ses attaques. Cette méthode prolonge la lutte et permet, en faisant subir à l'ennemi des pertes répétées, de réduire peu à peu l'avantage de sa supériorité numérique ».

C'est cette « stratégie en souplesse », que Pétain appliqua à Verdun. Elle possède cette vertu d'user l'adversaire, tout en ménageant les forces des défenseurs.

RIPOSTE ?

Nous sommes par ailleurs soucieux d'éviter tout ce qui peut ressembler à une anticipation trop optimiste. Nous pouvons cependant penser qu'une riposte est possible, sinon probable ! ! !

(Lire la suite en Dernière Heure)

Où l'on voit que les poilus français ont vite appris le « Thumbs-Up »... A leur arrivée en Angleterre, ces glorieux rescapés de la bataille des Flandres manifestent leur joie à la manière des tommies britanniques.
Photo N. Y. T., visa A. 10.055.

La Tribune

UN JOUR du Monde

Le plan allemand en défaut

La magnifique résistance à l'offensive allemande pose à l'état-major du Reich des problèmes difficiles d'adaptation. Hitler, en effet, comptait percer en quelques heures notre défensive en direction de l'embouchure de la Seine.

Or, sur presque tous les points, nos dispositifs de lutte anti-chars s'avèrent efficaces et l'on remarque à quel point les bombardements en piqué se font plus rares — ce qui tend bien à prouver que la réserve de « Stuka » s'amenuise chaque jour.

D'autre part, le Führer aurait donné certains ordres afin de ménager les réserves de carburant : à Dortmund, à Dusseldorf, à Mannheim, la R. A. F. en a, en effet, liquidé quelques-unes...

Plus que jamais, le mot d'ordre est donc : « Tenir, tenir, tenir ! ».

Le moral allemand et l'obscénité

Les observateurs neutres donnent des détails effarants sur les moyens par lesquels les dirigeants nazis entretiennent la haine contre les Alliés.

Dans les écoles du Reich, on distribue des mannequins représentants Churchill, Eden et le Major Attlee, sur lesquels les gosses apprennent à lancer des couteaux et des fléchettes.

En outre, dans les camps de préparation militaire, les mannequins en question sont « aménagés » — si l'on peut dire — pour permettre la réalisation de sketches obscènes dans la « pure » tradition de certaines maisons spéciales.

Quand on relit les fameux livres de Rauschning — Hitler m'a dit et la Révolution du Nihilisme — on comprend enfin ce que signifie le fameux mot du Führer : « Je vous laisse au besoin tous les vieux ; mais la jeunesse, c'est sacré ; confiez-la moi ; vous verrez ce que j'en ferai ! ».

On le voit, dès à présent...

Une parcelle d'or

Un ami belge m'a dit : « Les mânes du roi Albert Ier ont dû tressaillir de honte et d'horreur devant la lâche attitude de son fils ».

Espérons plutôt que l'illustre mort ignore tout dans l'au-delà de cette ignominie.

Dans tout son malheur, il y a une parcelle d'or. De l'aveu même du président du Sénat belge, tous les Belges, sans exception, n'ont plus « d'autres pensées que d'effacer cette affreuse tache du blason de leur pays ».

L'union est faite.

Il est même probable qu'après la tourmente, la mentalité aura vécue et qu'une solide alliance placera la Belgique sous la protection de la France.

Ce qu'il y a de meilleur en lui

Charles Lindbergh n'est pas avec nous ; on le sait, et c'est évidemment son droit.

Sans doute est-il animateur de dictature le « grand fou volant ».

Un de ses compatriotes a déclaré :

— Je ne crois pas qu'il soit « antifrançais », mais d'origine scandinave ; il a une formation teutonique.

Et ce même Américain a ajouté :

— Ce qu'il y a incontestablement de meilleur en lui, c'est sa femme.

Nous pourrions même ajouter : « Et sa belle-mère ».

AU DERNIER QUART-D'HEURE

(Suite de la première page)

« L'ennemi sera bientôt à bout de son effort », dit le général en chef.

Or hier, en dépit d'un emploi de forces aussi grand que les jours précédents, il n'a pu, hors des opérations à notre aile gauche, sensiblement progresser. Pire, son offensive en Champagne a été « stoppée » net, ce qui compense les « pointes » qu'il a pu pousser vers Rouen.

Dès lors — et nous n'irons pas au delà pour ne pas risquer d'être démenti par les événements — l'heure de la riposte, si elle n'est pas encore sonnée, n'en est peut-être plus très éloignée.

Francisque LAURENT.

Un tiers des stocks d'essence du Reich serait détruit

Genève, 10 juin.

De différents renseignements puisés dans les milieux bien informés, il résulte que les bombardements dans les zones occupées par les Allemands et dans certaines régions de l'Allemagne ont détruit un tiers des stocks d'essence du Reich.

Dernières nouvelles. 4 h. du matin

L'ÉTAT DE GUERRE ENTRE L'ITALIE, LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Frontière italienne, 10 juin.

Voici, d'après la radio italienne, le texte des déclarations qui ont été remises, cet après-midi, par le comte Ciano, à M. François-Poncet, ambassadeur de France, et à Sir Percy Loraine, ambassadeur de Grande-Bretagne :

« Sa Majesté l'Empereur et Roi d'Italie déclare que l'Italie se considère en état de guerre avec la France et la Grande-Bretagne, à partir de demain, 11 juin ».

Après le discours de M. Mussolini

Rome, 10 juin.

La radio italienne et la radio allemande ont transmis après le discours du Duce, une allocution du speaker allemand de Rome.

Le speaker a déclaré, notamment :

Le peuple italien marche côte à côte avec l'Allemagne. Une joie indescriptible a accompagné les paroles du Duce.

Notre confiance est sans bornes. Des dizaines de milliers d'Italiens sont massés sur la place de Venise et regardent le Duce sur le balcon serrant la main de l'ambassadeur d'Allemagne.

Les cœurs battent plus fort en cette minute. Nous remercions le Duce pour ses paroles; nous avons trouvé un ami qui marchera avec nous jusqu'au bout, c'est-à-dire, jusqu'à la victoire italienne et allemande.

LA RÉCEPTION AU VATICAN de l'ambassadeur de France

Voici le texte des discours prononcés par M. Wladimir d'Ormesson, puis par Pie XII, hier, à l'occasion de la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de France près du Saint-Sige :

Le discours de M. d'Ormesson

Très Saint Père,

En remettant entre les mains de Votre Sainteté les lettres qui m'accréditent auprès d'elle, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française, je ressens avec une émotion particulière tout l'honneur et tout le poids de la grande mission qui m'incombe.

C'est toujours un rare privilège de représenter la France auprès du Souverain Pontife. Comment pourrai-je oublier la tradition dix fois séculaire qui a valu à ma patrie bien-aimée d'être qualifiée de fille aînée de l'Eglise, mais dans les circonstances que nous traversons, il m'apparaît que les rapports qui unissent, si heureusement, le Saint-Siège apostolique et la République française prennent une signification plus haute et plus grave encore.

Des épreuves inouïes accablent depuis neuf mois l'Europe. La chrétienté est déchirée par des luttes qui ne mettent pas seulement aux prises les armées qui combattent, mais qui frappent sans discernement et sans pitié des populations innocentes arrachées à leurs foyers, blessées dans leur chair, réduites à l'affreuse misère de l'exode. Ces douleurs, ces souffrances, ces ruines, ce grand naufrage humain qui risquent d'abîmer les valeurs essentielles que la civilisation chrétienne a apportées à notre continent plongent, la France le sait, dans la plus grande affliction, le cœur de votre saintenté, père commun des fidèles et vicaire ici-bas de celui qui a légué à l'humanité un message de paix et d'amour.

La France, qui n'avait pas voulu cette guerre, qui avait donné des preuves multiples et concrètes de son esprit d'accomodement, a toujours accueilli avec une chaleureuse loyauté les efforts quee Votre Sainteté a déployés à maintes reprises. Et encore, à la veille même du conflit, pour éviter que des événements irréparables ne rendissent la catastrophe inévitable.

Le gouvernement de la République, la nation française unanime ont souscrit, sans réserves, aux principes posés par Votre Saintenté et dans la première encyclique de son pontificat et dans son message de Noël, pour définir les conditions qui devraient régir les rapports entre les peuples et les hommes.

Comme Votre Sainteté, la France est convaincue qu'il ne peut y avoir de paix sans justice et que cette justice doit respecter tous les droits, ceux des faibles, comme ceux des forts ; toutes les indépendances, celle des patries comme celle des âmes et que le respect des engagements conclus et des paroles données, l'esprit de compréhension mutuelle et le souci réciproque de la dignité des Etats sont la base de notre civilisation.

C'est pour défendre cette conception de la société et de la vie, que la France et ses alliés sont engagés dans la lutte. C'est pour cette sauvegarde sacrée, Très Saint Père, que le sang français, hélas, coule à flots et que notre magnifique jeunesse s'immole sur cette terre de France, deux fois ravagées en un quart de siècle.

De tant d'épreuves il n'est pas possible que la justice divine ne fasse pas lever des moissons.

Un jour viendra où l'Europe retrouvera la paix. Cette paix, pour qu'elle soit équitable et substitue des œuvres créatrices de vie à la destruction aveugle de la guerre, la France souhaite ardemment qu'elle soit conforme aux principes, que Votre Sainteté a définis, l'Europe aura besoin d'une profonde rénovation morale.

Plus que jamais les valeurs spirituelles devront affirmer leur primauté. Plus que jamais, ceux qui ont mission de conserver intact le glorieux héritage de la civilisation chrétienne et latine, surmontant ce qui les divise, devront unir leurs efforts constructeurs.

C'est lorsqu'on se trouve au pied du trône de Votre Sainteté, que l'on distingue le mieux, la hiérarchie des problèmes qui agitent les hommes. C'est ici que les vrais devoirs envers la chrétienté et l'humanite tout entière apparaissent dans toute leur force.

J'apporte à Votre Sainteté l'assurance que la France dans ces heures graves, sent tressaillir en elle vingt siècles de christianisme.

Jamais peut-être elle n'a senti sa conscience mieux accordée avec les préceptes chrétiens. Aussi, Très Saint Père, en commençant en de telles circonstances, ma mission auprès de Votre Saintenté, j'ose espérer qu'elle voudra bien la seconder de son haut appui et je l'aborde, non sans émotion, avec respect, avec espoir, avec confiance.

LA RÉPONSE DE PIE XII

Le Pape Pie XII a répondu à l'ambassadeur de France par les paroles suivantes :

Les paroles que vous venez de prononcer, Monseur l'ambassadeur, en nous remettant vos lettres de créance, empruntent à la gravité de cette heure où fondent sur les fils et les filles de votre Patrie, tant d'indicibles duoleurs, un accent profondément pathétique.

Revenant en pensée vers cette terre de France que nous admirions, il y a trois ans, lors de notre légation à Lisieux dans l'éclatante parure de sa fécondité estivale.

Nous la voyons, aujourd'hui, rougie du sang de ses enfants et couverte de ruines sans-nom, comme notre divin modèle, le bon pasteur, nous sentons notre câur s'émouvoir de compassion devant cet excès de dévastation et de souffrances.

Dans ce grand désarroi vous rappelé, monsieur l'ambassadeur, les vérités d'ordre général qui, par-dessus les frontières linguistiques ou nationales, constituent le fonds essentiel du patrimoine moral, de l'Humanité.

Parmi ces fondamentales valeurs spirituelles, vous avez donné à la foi chrétienne de la société et de la vie, la place d'honneur qui lui convient.

Comme des éclairs fondant d'épais nuages, les lueurs dévastatrices de la guerre dont l'incendie a embrasé de nouveau le vieux continent, ont déchiré, devant les yeux de tous les observateurs attentifs et sincères, le voile des préjugés que n'arrivait point à percer, depuis plus d'un demi-siècle, la voix de l'Eglise et spécialement les avertissements réitérés des derniers Papes, nos vénérables prédécesseurs.

L'enchaînement des causes et des effets se fait jour, même dans certains esprits qui jusqu'ici, considéraient avec indifférence la croissante déchristianisation de la vie publique et privée, inclinant parfois à voir dans le recul de l'idée chrétienne, un progrès de la civilisation moderne.

Bon nombre d'entre eux commencent à s'apercevoir ou en viennent à constater, douloureusement, que l'affaiblissement de la foi et l'oubli de l'Evangile ont, au contraire, accéléré les décompositions intérieures, aggravé les dissensions extérieures entre les classes sociales comme entre les nations.

Imprimerie de « La Tribune » 10, pl. Jean-Jaurès, St-Etienne
Le Gérant : A. CARROT.
Les manuscrits non inseres ne sont pas rendus.

LA RÉELLE DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE doit commencer maintenant par l'aide aux Alliés

New-York, 10 juin.

Le comité pour défendre l'Amérique en aidant les alliés, dont le président est William Allen White, fait publier dans tous les journaux des Etats-Unis une page intitulée : « Maintenant Hitler, arrêtez ! »

Cette page qui expose que le monde entier est menacé par la révolution mondiale sous l'égide de l'hitlérisme, déclare qu'en conséquence, la réelle défense de l'Amérique doit commencer maintenant en aidant les alliés.

La formule lancée par le comité est : « Dans la dictature, le peuple ne dit pas au gouvernement ce qu'il doit faire, exercez vos droits de citoyens libres. Dites au président, à vos sénateurs et à vos représentants que vous voulez aider les alliés, arrêter Hitler maintenant. Les membres du gouvernement sont vos serviteurs. Dans une situation aussi grave que celle-ci, ils ont besoin de l'expression de votre volonté. Ils doivent savoir que le peuple n'a pas peur de mettre bas le masque hypocrite de la neutralité, masque qui ne trompe personne, nous-mêmes compris ».

Et le comité met aussi en relief que les nazis n'attendront pas que l'Amérique soit prête à les combattre, quiconque prétend qu'ils attendront est imbécile ou traître.

Nous avons vingt et un voisins dans cet hémisphère, mais nous ne devons pas oublier que si larges que soient l'Atlantique et le Pacifique, les frontières canadiennes et mexicaines ne sont pas une barrière à l'invasion.

Trente trois communistes devant le tribunal militaire

Paris, 10 juin.

Devant le 2e Tribunal militaire de Paris, que préside le colonel Jammes, ont comparu, ce matin, trente-trois communistes, parmi lesquels Robert Blache, qui était secrétaire de rédaction de l'« Humanité ».

Onze des accusés sont sous le coup d'une accusation de trahison, passibles de la peine de mort. Robert Blache est de ceux-là. En 1923, il s'inscrivait au groupe des Jeunesses communistes, suivit les cours de l'école de Bobigny, le séminaire rouge. Monté en grade, Blache devint secrétaire du 8e rayon avant d'être nommé secrétaire de rédaction de l'organe des Soviets en France.

Par des tracts clandestins, des brochures, les onze accusés avaient conseillé aux ouvriers travaillant pour la défense nationale de pratiquer le sabotage systématique. Le patriotisme de l'immnese majorité des ouvriers français déjoua ces monstrueux desseins. Seuls, quelques rares criminels ont obéi ; on en a jugé l'autre jour devant le Tribunal militaire de Paris.

Les vingt-deux autres inculpés sont poursuivis en vertu du décret-loi du 26 septembre 1939, qui a prononcé la dissolution du parti communiste ; ils avaient fait de la propagande. Ils encourent une peine d'emprisonnement.

Une bataille navale s'est déroulée dans la mer du Nord entre les forces anglaises et hitlériennes

Londres, 9 juin.

L'AMIRAUTE BRITANNIQUE ANNONCE QUE, SELON DES INFORMATIONS QUI LUI SONT PARVENUES, UN COMBAT S'EST DEROULE DANS LA MER DU NORD ENTRE LES FORCES NAVALES BRITANNIQUES ET ALLEMANDES.

AUCUNE PRECISION A CE SUJET NE PEUT ETRE DONNEE AVANT QUE DES INFORMATIONS PLUS DETAILLEES NE SOIENT PARVENUES A LONDRES.

Baignades mortelles

Vichy, 10 juin.

Dimanche, vers 18 heures, le jeune Robert Mentet, âgé de 18 ans, demeurant rue de Tours, employé aux Messageries Hachette, qui se baignait dans l'Allier, près du Parc de Bournus, a subitement coulé à pic.

Les recherches effectuées par la police et les pompiers n'ont pas encore permis de retrouver le corps.

AFFECTÉS SPÉCIAUX

L'autorité militaire communique :

Le ministre de la Défense nationale et de la Guerre a décidé de rappeler sous les drapeaux tous les affectés spéciaux des classes 1930 incluse et plus jeunes.

Les réservistes visés par cette mesure devront attendre la convocation qui leur sera adressée par les bureaux de Recrutement intéressés.

Ils devront continuer à travailler dans leur emploi jusqu'à réception de la convocation susvisée.

Les affectés spéciaux repliés des mêmes classes, non encore incorporés, se présenteront à la gendarmerie, qui les dirigera sur le dépôt de leur arme le plus voisin du lieu de résidence.

UN CONSEIL DES MINISTRES RÉUNI A L'ÉLYSÉE A ÉTÉ CONSACRÉ à un examen de la situation militaire et diplomatique

Paris, 9 juin.

Les ministres se sont réunis ce soir en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le Conseil, qui a duré de 21 heures jusqu'à 22 h. 30, a été consacré à un nouvel examen de la situation militaire et diplomatique.

Foires et Marchés

Marché de la Villette

Gros bétail. — Vente encore très mauvaise, les vendeurs cèdent les animaux au prix qu'ils trouvent.

On cote à la livre de viande nette: Bœufs charollais, nievrnais, bourbonnais, berrichons extra, 7,10 à 7,20; bons bœufs blancs, 6,90 à 7,10; ordinaires, 6,50 à 6,80; gros bœufs blancs, de 1.100 à 1.290 ; livrés extra, 6,80 à 7.50 ; Salers de l'Ouest extra, 6,80 à 6,90 ; bons, 6,50 à 6,70; de l'Emballage. Dans sa chute, M. siers de toutes races, 5,70 à 6.20.

Génisses. — Blanches, 7.60 à 7,70; rouges, 7 à 7.40 ; grises, 6,90 à 7,30; ordinaires de toutes races, 6,70 à 7.

Veaux. — Marché très mauvais: la tendance est extrêmement faible et les animaux ordinaires sont invendables.

Veaux extra du Gâtinais, Blésois, au détail, à la livre nette, 8,40 à 9,10 ; par bandes, 8 fr. à 8,25 ; ordinaires de ces régions, 7,40 à 7,90; Tourangeaux de Richelieu, Sainte-Maure, Langeais, 7,90 à 8,25 ; Loches, Chinon, 7,30 à 8,20 ; veaux à robe blanche, 7,40 à 7,90 ; veaux comuns de toutes races, 7,20 à 7,40; broutaras, 6,25 à 6,30.

Ovins. — La vente a été très pénible, on a dû faire une forte baisse surtout sur les sujets ordinaires.

Porcs. — Vente à peu près nulle. On cote, au kilo vif : porcs maigres extra, 12,20 ; bons maigres, de 95 à 105 kg vifs, 11,50 à 12,20 ; épais de pays, 11,30 à 11,50 ; gros gras et nourisseurs, 12,20 à 12,30 ; coches, 8 fr. à 8,20 ; laitonnes, 10,60 à 11 fr.

Arrivages par départements: Hte-vaches, 5 taureaux, 40 porcs; Nièvre Loire, 50 porcs; Allier, 65 bœufs, 15 35 bœufs, 15 vaches, 5 taureaux, 100 moutons ; Saône-et-Loire, 20 bœufs, 10 vaches, 5 taureaux, 100 moutons.

Invendus. — 160 bœufs; 340 vaches, 60 taureaux, 320 veaux; 1,220 moutons, 1.000 porcs.

MARCHE AUX BESTIAUX DE SAINT-ETIENNE du 10 juin 1940

Bœufs et génisses : amenés, 101; vendus 82 ; prix du kilog, au poids mort en cheville : 2. qual., 14 à 16; 3. qual., 11 à 13 ; prix extrêmes, 16 à 17.

Moutons : amenés, 733; vendus, 586 ; prix du kilog, au poids mort en cheville: 1. qual., 19,50; 2. qual., 19 ; 3. qual., 18 ; prix extrêmes, 17 à 20 et 18 à 19.

Veaux : amenés, 169; vendus, 160; Prix du kilog, au poids vifs sur pied 1. qual., 10,20 ; 2. qual., 9.50 ; 3. qual., 8,75 ; prix extrêmes, 7,75 à 10,75.

BOURSE DE PARIS

Parquet (à terme)

3 %, 70.25 ; 4 % 1917, 73.40 ; 4 % 1918, 72.95 ; 5 % 1920, 107.30 ; 4 % 1925, 154. — Caisse Autonome, 882. — Banque de France, 7.500. — Banque de l'Indochine, 7.000. — Banque de Paris, 815. — Comptoir d'Escompte, 605. — Crédit Foncier, 2.810. — Crédit Lyonnais, 1.430. — Société Générale, 728. — Suez (action), 13.100. — Générale d'Electricité, 1.290. — Thomson-Houston, 220. — Produits chimiques Alès, 1.756. — Saint-Gobain, 1.950. — Citroën, 471. — Peugeot, 400. — Obligations Young 5 1/2 %, 98. — Crédit Foncier Egyptien, 2.410. — Central Mining, 2.260. — Rio-Tinto, 2.205. — Royal Dutch 1/10, 4.950. — Sucreries Egypte, 860.

Banque (à terme)

Crown Mines, 2.735. — De Beers, préf., 1.460. — Goldfields, 380. — Michelin, 1.114.

Etat civil de St-Etienne

DECES DES 9 ET 10 JUIN 1940

Thomas Louise-Céline, 75 ans, place Massenet, 15, veuve de Clovis Vermale. — Ronveaux Camille, 60 ans, machiniste, à Saint-Priest-en-Jarez (Loire), cité Bedel. — Rossignol Marie, 79 ans, sans profession, rue Rouget-de-Lisle, 33, veuve de Jean-François Mialon. — Cancet Jean-Marie, 61 ans, ajusteur, rue Benoît, 1 ; Goliard Francine, 43 ans, sans profession, à Roche-la-Molière (Loire), épouse de François Salagnat. — Hunger Georges-Joseph, 25 ans, sans profession, rue Arthur-Lamendin, bât. E. — Falcao Joseph, 37 ans, manœuvre, à Boën-sur-Lignon (Loire). — Gerphagnon Joseph, 50 ans, mineur, à Hautes-Villes, maison de la Cie. — Chol Françoise, 60 ans, sans profession, à St-Chamond (Loire). — Habouzit Pierre, 70 ans, s.p., rue Denis-Epitalon, 28. — Lompret Arthur, 32 ans, empl. aux mines, rue du Soleil, 14. — Drevet Gisèle-Jeanne, 4 ans, rue A.-Paré, bât. U, fille de Antony et de Marie Petiot. — Selaouï Hissa-ben-Ahmed, 51 ans, s. p., rue Pointe-Cadet, 40. — Vialle Joseph, 67 ans, armurier, rue J.-B.-David, 21. — Perrache Marie, 43 ans, sans profession, rue Palluat-de-Besset, 22, veuve de J.-B. Fuvel. — Paulet Jean-Baptiste, 76 ans, sans profession, au Chambon-Feugerolles (Loire). — Ferrara Andréa, 42 ans, sans profession, rue des Réhabilités-de-Vingré, 31.

NAISSANCES

Guyot Robert-Pierre-Jean-Jacques. — Petit Daniel-Elie. — Bouchut Bernard-Jean-Jacques. — Berger Paul-Joanny-Marcel. — Ouillon Jean-Louis. — Mailhot Michelle-Lucette-Augusta. — Soucek Jean. — Giacomini Serge-Barthélemy.

Funérailles du 11 juin

Gerphagnon Joseph, 50 ans, à Hautes-Villes, maison de la Cie, 16 h. 30. — Hunger Georges, 25 ans, hôpital, 16 h. 30. — oRssignol Marie, 79 ans, église Saint-Charles, 15 h. — Habouzit Pierre, 70 ans, rue Denis-Epitalon, 28, 14 h. 30. — Vialle Joseph, 67 ans, rue J.-B.-David, 21, 16 h. 30. — Falcao José, 37 ans, hôpital, 14 h. 30. — Cancet Jean-Marie, 61 ans, devant l'église Ste-Marie, 14 heures

AU JOUR LE JOUR

Paris, 10 juin.

Certains propriétaires dont les immeubles ont été choisis comme abris, en ont fait aménager les sous-sols pour la commodité de leurs locataires et des passants qui s'y réfugient.

Mais beaucoup d'autres se sont désintéressés complètement de ce soin. Combien de caves n'ont ni lumière de secours, ni sièges de fortune. Les vieillards, les femmes, les enfants trébuchent dans l'escalier s'ils n'ont pas de lampe électrique, puis restent debout jusqu'à la fin de l'alerte. On conçoit ce que peut avoir de pénible, dans ces conditions, une attente d'une heure ou deux, quand l'angoisse étreint chacun.

Il n'est pourtant pas au-dessus des petits moyens du plus modeste propriétaire de faire brancher un fil sur la canalisation du rez-de-chaussée et d'y mettre une ampoule au bout. De même qu'il est toujours possible de se procurer quelques caisses d'emballage qui serviront de canapés.

Certes, aucun arrêté, aucun règlement de la défense passive ne peut obliger personne à faire montre d'un peu de complaisance et de bonne volonté. Il semblerait cependant que celà fût tout naturel en ces heures critiques où la protection et l'assistance mutuelle devraient être de règle. On ne demande pas à ces indifférents d'aller au-delà d'un minimum de confort souhaitable en pareil cas. Et si vraiment ils ne peuvent admettrent sans déplaisir de faire un geste d'altruisme à bon marché, que ne mettent-ils un tronc à l'entrée de leur cave ? Les gens qui ne sont pas de la maison et que les sirènes ont surpris loin de chez eux, y glisseraient volontiers une obole qui payerait l'éclairage dont ils profitent et le bi du bout du banc qui leur serait offert !

Jacques CHOLET.

NEVERS ET LA RÉGION

Risques de guerre

Le Syndicat des Agents généraux d'assurances de la Nièvre communique :

L'assurance contre certains risques de guerre est désormais mise à la disposition de tous. Elle est même obligatoire et automatique pour un certain nombre de commerçants, d'industriels et d'employeurs.

Accidents du travail

Les assurés ont le plus grand intérêt à se trouver garantis le plus tôt possible contre les accidents de guerre survenus à leur personnel au cours du travail. L'assurance automatique ne couvre que certains employeurs et seulement pour les cas de mort et d'incapacité permanente.

Tous les intéressés doivent demander la garantie des autres cas.

Stocks de marchandises

L'assurance est obligatoire et automatique, à partir du 1er juillet, pour les détenteurs de stocks supérieurs à 500.000 francs. Elle est facultative en ce qui concerne les stocks de valeur inférieure à ce chiffre et ne peut alors être réalisée que sur demande expresse.

Dans tous les cas, les assurés doivent s'adresser à leur agent habituel ou s'il est mobilisé, à son remplaçant ou directement au directeur de la Compagnie, en rappelant alors le numéro de leur police. Les agents d'assurances non mobilisés peuvent donner gratis des indications utiles aux assurés de leurs collègues sous les armes.

NEVERS

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 2, R. JEANNE D'ARC - TEL 9.04 et 0.50

Etat civil — Relevé du 10 juin 1940. — Naissances : Bernadette Bondoux, 1, rue de Paris ; Geneviève Mussier, 1, rue de Paris ; Jean-Maurice Léger, 6, rue Hoche.

Décès : Eugène Seguin, 69 ans, cultivateur, époux de Irène Lallet, 1, rue de Paris ; Jean Bonnot, 52 ans, charpentier, époux de Marcelline Marvy, 1, rue de Paris ; Joséphine Fouchère, 70 ans, s. p., veuve de Baptiste Piget, 1, rue de Paris ; Alexandre Bonnard, 50 ans, employé à la S. N. C. F., époux de Fernande Claire, 5, rue de Marzy ; Françoise Maitrenaud, 84 ans, s. p., veuve de Antoine Chaumereuil, 34, boulevard de la République.

Bureau d'Hygiène. — Les deux prochaines séances de consultations de nourrissons auront lieu les mercredi 13 et jeudi 14 courant, à 15 heures, au Bureau d'Hygiène, 18, rue de la Banque.

La consultation du mercredi est réservée aux bénéficiaires des assurances sociales.

Certificat d'études primaires. — Les examens de Nevers, garçons premier centre (12 juin) et de Nevers rural (17 juin), se passeront à l'école de Loire, rue Albert-Morlon.

L'examen de Nevers, garçons deuxième centre (21 juin) se passera à l'école de la Manutention, rue des Chapelains.

L'examen de Fourchambault-Vauzelles (19 juin) se passera à l'école de garçons de Fourchambault.

Procès-verbaux. — Des procès-verbaux ont été dressés contre : Dubois René, 19 ans, forain, pour circulation en sens interdit, défaut de présentation du permis de conduire et outrages à agent.

— Philizot Auguste, conducteur du car de la maison Ligonie, à Cercy-la-Tour, pour transport de voyageurs sur la galerie de son véhicule.

Ivresse publique. — Le nommé Mahomed ben Lardi, travailleur marocain à Guérigny, rencontré en éat d'ivresse a été déposé au violon et sera l'objet d'un procès-verbal.

Chute. — Mme veuve Lecalvez Marie-Louise, 27 ans, ayant fait une chute dans les escaliers du Marché Saint-Arigle, s'est blessée à la tête et a été transportée à l'hôpital.

Défaut de carte d'identité. — Le nommé Lopez Dias Thomsa, mécanicien, demeurant rue Conrad, rencontré en ville et n'ayan pu justifier son tidentité sera poursuivi.

Caisse Nationale d'Epargne. — Opérations effectuées dans le département de la Nièvre pendant le mois de mai : Versements reçus de 1.344 déposants, dont 170 nouveaux : 2.817.619,40.

Remboursements à 1.407 déposants, dont 130 pour solde : 4.094.239,20. Excédent des remboursements : 1.276.619,80.

L'AUBERGE de la PORTE DU CROUX « Au Bout du Monde » SON SERVICE A LA CARTE ET SON PLAT DU JOUR

AVIS DE DÉCÈS

La Charité. — Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et Inhumation de

Monsieur Yvon MINCHIN

décédé accidentellement, à La Charité-sur-Loire, le 8 juin 1940, à l'âge de 16 ans.

Qui auront lieu le mardi 11 courant, à 9 heures (heure légale), en l'église Notre-Dame de La Charité.

On se réunira à l'Hôpital, à 8 heures 45.

Prémery. — Vous êtes prié d'assister aux obsèques de

Mademoiselle Louise THIEBLOT

décédée en son domicile, à Prémery, le 9 juin 1940, dans sa 57e année.

Qui auront lieu le mardi 11 courant, à 15 heures (heure légale), en l'église de Prémery, sa paroisse.

Crux-la-Ville. — Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de

Madame Veuve GAUTHIER Née DANIEL

décédée chez ses enfants, dans sa 77e année, munie des Sacrements de l'église.

Ses obsèques auront lieu le mardi 11 juin, à 10 heures (heure légale), en l'église de Crux-la-Ville.

Foires et Marchés

MARCHE DE SANCOINS

Veaux, 156, de 10 à 12,80 le kilo; moutons gras, 50, de 10 à 12 fr. le kilo ; agneaux d'élevage, 1040, de 200 à 300 fr.; porcs gras, 64, de 12,25 à 12,80 le kilo ; coches, 7, de 10,50 à 11,50 le kilo ; poulets, 835, de 60 à 115 fr. la paire ; canards, 64 paires, de 55 à 75 fr.; lapins, 150, de 35 à 70 fr. pièce ; chevreaux 160, de 60 à 90 fr. pièce.

Beurre, 2.225 kilos, de 15 à 17 fr.; fromages de ferme, 900, de 3.50 à 4,50 pièce ; œufs, 3.025 douzaines, de 7 à 7,50.

Dans le Département

COSNE-SUR-LOIRE

Foire primée du 30 juin 1940. — Quelques bovins ; vente nulle.

L'espèce chevaline, bien que peu représentée, la vente était moins facile.

Primes distribuées :

M. Laude, à Labuquère (Pas-de-Calais), 1 cheval vendu 9.000 fr. ; prime 35 fr.

M. Jéronville, à Ochamp, Belgique, 2 juments vendues 22.000 fr., prime 50 fr.

Société Cosnoise des pêcheurs à la ligne. — Les sociétaires sont informés que l'ouverture de la pêche aura lieu le samedi 15 juin, une demi-heure avant le lever du soleil, c'est-à-dire 4 h. 13, heure légale.

Il est rappelé que la cotisation de l'année en cours est reçue chez le trésorier-adjoint, M. Jost. Les anciens sociétaires présenteront la carte de 1939 pour la faire estampiller.

Distribution des cartes de charbon. — La population est informée que la distribution des cartes de charbon s'effectuera, 4, rue Edme-Lavarenne, aux jours ci-après, de 9 heures à 12 heures, et de 14 à 17 heures

La distribution sera faite suivant l'ordre alphabétique, savoir :

Le mardi 11 juin, les personnes dont le nom commence par les lettres D. E. F. G. H. ou I.

Le mercredi 12 juin, les personnes dont le nom commence par les lettres J. K. L. M. N. O.

Le jeudi 13 juin, les personnes dont le nom commence par les lettres P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z.

Les intéressés devront présenter des pièces d'identité : carte d'identité photographique, livret de famille, livret militaire ou permis de séjour, pour les étrangers.

Etat civil. — Naissance : Christian-Adrien Lebrun, 7, rue Edme-Lavarenne.

Décès : Charles Ragougnot, 85 ans, retraité des Postes,, époux de Marie-Désirée Foutrier, rue de Donzy, 43 ; Marie-Lucie Roussotte, 63 ans, sœur hospitalière, route de Paris, 96 ; Claude Bauer, 5 mois, rue de Paris, 96.

DECIZE

Publication de mariage. — Auguste Duplomb, manœuvre à Decize, et Eugénie Camus, sans profession, à Decize.

DONZY

Etat civil. — Naissances : Perreau Jean-lCaude ; Brunaud Gérard ; Grandpaul Raymond-Robert; Guillon Serge-Yvon ; Lemaire Jean-Paul ; Burin Marcel-Claude ; Bedet Lucette-Germaine ; Pallas Bernard-Pierre.

Publications de mariages : Carré Gabriel-Lucien-Albert, s. p., à Suilly-la-Tour, et Ragueneau Yvonne-Marie, couturière à Donzy ; Seniger Alphonse, marchand forain à Donzy, et Kost Marguerite-Céline, marchande foraine à Donzy ; Gerbet Louis-Robert, tonnelier à Pouilly, et Fontaine Marcelle-Georgette, sans profession, à Donzy.

Décès : Berthelot Alfred, 80 ans, sans profession, à l'hospice ; Nouel Emile-René, 62 ans, domestique agricole à Donzy ; Delapierre Charlotte, 51 ans, sans profession, à Donzy, épouse de Chamorot Philippe ; Allary Xavier, 64 ans, horloger à Donzy ; Madelein Alexandre, 83 ans, ancien sabotier, à La Gde-Bosse ; Legrain Louis, 48 ans, forain, s. d. f. ; Preys Marie-Elisa, 75 ans, sans profession, à Donzy, veuve de Six Paul-Laurent-Joseph ; Beau Augustine, 86 ans, sans profession, à l'Eminence, veuve de Alexis Fousson.

FOURCHAMBAULT

Pour nos réfugiés. — Le douloureux exode des réfugiés attriste tous nos cœurs.

Dans notre cité de Fourchambault, des initiatives heureuses se sont fait jour en vue de pallier — bien modestement — aux inconvénients de tant d'infortunes.

Plus de 16.000 francs seront employés utilement à l'achat de vivres et d'objets de première nécessité, du linge, des vêtements, des ustensiles de ménage, etc... Ces dons sont centralisés à la mairie.

P.-S. — Les dons en nature et en argent sont reçus chaque jour jusqu'à 18 h. 30, au secrétariat de la mairie.

La chasse aux lumières. — Au cours d'une ronde de nuit, la brigade de Fourchambault a dressé deux contraventions pour défaut de camouflage de lumière, l'une à M. Rolland, rue du Quatre-Septembre, l'autre à M. René Thierry, domicilié à Priez, commune de Pougues.

Fermeture tardive d'un débit. — M. Fertille, route de Vauzelles, à Fourchambault, a été l'objet d'un procès-verbal pour fermeture tardive de son café.

Baignade tragique. — La Loire vient encore de faire une nouvelle victime, dimanche, le petit Jean Puantès, âgé d 11 ans, a coulé à pic alors qu'il se baignait, non loin de son père. Malgré les secours rapides qui lui furent portés et les soins prolongés qui lui furent prodigués, le pauvre enfant ne put être ramené à la vie.

C'est depuis Pâques le deuxième accident de ce genre.

Baigneurs, méfiez-vous de la Loire, surtout à Fourchambault.

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Un beau geste. — Nous tenons à porter à la connaissance de nos lecteurs que tout le personnel de l'usine de Tricotages de La Charité, a décidé d'adresser à la caisse de la Défense nationale, le produit d'une journée de travail supplémentaire qu'il s'est imposé de faire.

Nous tenons à noter que la très grande majorité de ce personnel est composé de femmes et de jeunes fills ayant, pour la plupart, des maris, des fils, des frères sur la ligne de feu.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Service des enfants assistés de la Seine. — Le règlement de comptes et renouvellement de contrat auront lieu aux dates ci-après :

A Dornes, le 12 juin, de 8 h. 30 à midi, à la mairie.

A Decize, le 18 juin, de 9 h. 30 à midi, à la mairie.

A Lurcy-Lévy, le 19 juin, comme de coutume, salle des sociétés.

Pour les personnes qui désireraient se rendre directement à l'agence, M. le directeur se tiendra à leur disposition le jeudi 20 juin, de 8 h. 30 à midi, au bureau de l'agence, à Saint-Pierre-le-Moûtier.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Etat civil du mois de mai. — Naissances : Mireille Behr, réfugiée, à la Maternité ; Christiane-Denise Jacob, réfugiée, à la Maternité ; Françoise Salin, aux Lamberts ; Roger-Raymond Bluzat, route d'Arquian.

Mariages : Georges-Alphonse Grégoire, boulanger, actuellement aux armées, et Jeanne-Odette Labbé.

Décès : Victorine-Augustine Roy, veuve Gaspard, faubourg des Poteries ; Louise-Sophie Bisson, veuve Mercier, Grande-Rue ; Edouard Perrin, retraité, faubourg des Poteries

LA RÉGION

CHER

BOURGES.

Etat civil. — Naissances : Ernest-Emile Guénin, rue Taillegrain ; Marie-Claire-Louise Naudin, avenue Aristide-Briand, 6.

Décès : Jean-Baptiste Moreau, sans profession, 78 ans, avenue d'Issoudun ; Marie-Joséphine Le Borgne, femme Hamelin, 60 ans, rue Coursarlon, 56 ; Louis-Henri-Constant Routier, soldat, 46 ans, rue Emile-Deschamps ; Victor-Marc Haultier, négociant, 70 ans, rue Parmentier ; Didier-Roland Millet, 5 mois, rue Taillegrain ; Lucien-Jean Maillet, retraité, 57 ans, avenue Eugène-Brisson ; Jeanne Rémy, sans profession, 91 ans, boulevard de Strasbourg, 16 ; Eugénie Bleuze, veuve Quéry, sans profession, 63 ans, rue Gambon ; Ernest-Eugène Frannais, 67 ans, sans profession, rue Laënnec ; Charles-Onésime Lemoine, sans profession, 77 ans, avenue d'Issoudun.

Cour d'appel de Bourges

Audience du 6 juin

Homicide et blessures involontaires. — Le 22 janvier 1939, en doublant une voiture pilotée par M. René Roy, 37 ans, demeurant à Cosne, qui était accompagné de Mme Roy, sa femme, et de sa belle-mère, Mme Poulain, 50 ans, M. Henri Burtaux, 42 ans, domicilié à Nevers, accrocha avec son auto le premier véhicule qui fut projeté contre une arbre. L'accident se produisit sur la route nationale n° 7, à 1.500 mètres de la sortie nord de Pougues.

Mme Poulain succomba à une fracture du crâne et les époux Roy furent blessés.

M. Burtaux fut condamné à deux amendes, l'une de 200 francs, l'autre de 5 fr. M. et Mme Roy obtinrent 87.528 fr. de dommages-intérêts. Tel fut le jugement du tribunal de Nevers, en date du 26 mai suivant. M. Burtaux a fait appel, suivi d'un appel incident du ministère public. La Cour réformant le premier jugement, condamne M. Burtaux à 8 jours de prison avec sursis, 500 francs d'amende pour le délit ; 5 fr. pour la contravention, et maintient les dommages-intérêtsaccordés.

— Le 19 avril, une collision se produisit entre un camion piloté par M. Jean Minard, au service de Mme Cogny, négociante, et une moto montée par les époux Bernard, qui roulaient en sens inverse. Ceux-ci furent blessés, et, le 1er mars, le tribunal de Nevers condamnait M. Minard à deux amendes, l'une de 25 francs, l'autre de 5 francs ,après avoir fixé le partage de la responsabilité dans la proportion des trois-quarts pour Mme Minard, et un quart pour les victimes qui reçurent 60.000 francs de dommages-intérêts. Les deux parties ont interjeté appel de ce jugement au point de vue civil seulement. La Cour élève les dommages-intérêts à 70.000 francs.

Etourdissements au réveil

Un ancien colonial écrit : « Comme la plupart des coloniaux, j'ai le foie malade : étourdissements et bouche amère le matin au réveil et parfois, dans le courant de la journée, étourdissements suivis de vomissements. Je ne me sens vraiment bien que lorsque je prends de l'Hépascol François. Aucun des médicaments essayés auparavant ne m'a si bien réussi. » — M. A. P..., à Ch... (Lettre G. 691.)

Chaque fois que le foie est malade, paresseux ou fatigué, l'Hépascol François fait merveille. Essayez-en un flacon : 12 fr. 75 et 20 fr. 15. Toutes pharmacies.

PORCS 2 mois castrés depuis 100 fr. Fco dom Assur mort. 6 m Catal grat. DUPONT, VIC - SUR-BREUILH (Hte-Vienne)

Les eaux minérales sont chères ! Faites une boisson economique, hygiénique, pétillante, avec les SELS EFFERVESCENTS « SALVIE » Toutes epiceries. Gros: J. Thomas, Guinamand et Cie, à Terrenoire.

Etudes de Me De VERNON, notaire à Cusset (Allier) et de Me J.-J. TERRIS et F. COURCHET commissaires-priseurs à Nice

CONTINUATION DE LA VENTE AUX ENCHÈRES par le ministère de Me CASSARD suppléant de Me VERNON

du MOBILIER de l'HOTEL INTERNATIONAL à VICHY AUJOURD'HUI

A 9 heures : menus objets divers de ménage, vaisselle, verrerie, lingerie de maison, rideaux et divers.

A 14 heures : Mobiliers de chambre acajou et citronnier complets, literie cuivre complète, meubles de hall et jardin, quantité de meubles divers, sièges, tapis, carpettes, passages, tentures, glaces, lustres, nombreux appareils téléphoniques automatiques, importante batterie de cuisine cuivre et accessoires, diverses argenteries, importante lingerie d'hôtel et de restaurant, grand fourneau de cuisine, chauffe-plat, grillades.

L'important immeuble de l'INTERNATIONAL à Vichy est à vendre par appartements

S'adresser sur place à M. SAGLIA. Téléphone : 25-65